

## Mise sous tutelle d'une octogénaire atteinte d'alzheimer

Par philippe lacour, le 01/07/2009 à 18:34

Bonjour,

ma mere est atteinte de la maladie d'alzheimer et nous sommes confrontes aux difficultes qui en decoulent.

nous souhaiterions mes freres soeurs et moi meme la mettre sous tutelle. merci de nous faire connaitre toutes les possibilités qui s'offrent à nous

## Par jeetendra, le 01/07/2009 à 19:23

bonjour, pour une mesure de sauvegarde de justice (tutelle, curatelle), il faut vous renseigner auprès du [fluo]greffe du Tribunal d'instance [/fluo]du lieu où réside votre mère, une expertise médicale sera nécessaire, le site [fluo]www.alois.fr [/fluo]explique en détail ce qu'il faut faire, courage à vous, cordialement